

# Journal de pharmacie et de chimie

Académie nationale de pharmacie (France). Auteur du texte.  
Journal de pharmacie et de chimie. 1887.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d'une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».

- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l'exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter [utilisation.commerciale@bnf.fr](mailto:utilisation.commerciale@bnf.fr).

Il est donc logique d'attribuer dans cet échantillon la présence de l'alcool butylique normal et de l'acide butyrique au développement d'un bacille dans le vin qui avait servi à la fabrication de l'eau-de-vie.

La proportion de glycérine qui se trouve dans les vins est, du reste, plus que suffisante pour produire les quantités trouvées. Il serait intéressant de pouvoir se procurer des vins piqués, possédant l'odeur butyrique, et d'y rechercher les bacilles.

En comparant la proportion des alcools supérieurs trouvés dans l'eau-de-vie de Cognac, en ne tenant pas compte de l'alcool butylique normal, avec les produits similaires que l'on a obtenus dans la fermentation du sucre par la levure elliptique, on trouve par hectolitre d'alcool à 100°.

	Eau-de-vie de Cognac	Fermentation du sucre par la levure elliptique
Alcool propylique . . . . .	48,1	3,1
Alcool isobutylique . . . . .	18,5	2,4
Alcool amylique . . . . .	139,5	80,0
	<u>206,1</u>	<u>85,5</u>

## NÉCROLOGIE

Messieurs,

Après tant de deuils, encore une tombe qui s'ouvre, un vide qui se fait dans nos rangs.

Hier, notre collègue Blondeau nous était enlevé; aujourd'hui, c'est Stanislas Martin, notre Doyen, le dernier représentant de cette forte génération qui a donné tant d'autorité à la Société de Pharmacie de Paris.

Comme les existences utiles et bien remplies, qui fuient les agitations et les bruits du monde, sa vie se résume en quelques lignes.

Né à Issoudun, le 8 août 1806, entré en pharmacie en

1822, il était venu à Paris en 1837, était entré comme stagiaire chez M. Blondeau, le père de notre regretté collègue ; reçu pharmacien en 1833, il avait été quelque temps chef du laboratoire de la maison Ménier, puis s'était établi dans la modeste officine qu'il a dirigée jusque dans ces dernières années.

C'est là que, peu soucieux des intérêts matériels, mais tout entier à ses affections de famille et à ses chères et incessantes investigations de collectionneur et d'érudit, il a vécu vraiment heureux : tantôt écrivant avec amour un de ces articles d'une bonhomie charmante qu'il a répandus à pleines mains dans les journaux pharmaceutiques et médicaux ; tantôt réunissant pour la bibliothèque de sa ville natale des collections de tout genre : autographes ou dessins, qu'il annotait avec une patience admirable ; tantôt enfin décrivant pour sa chère Société de Pharmacie, quelque nouvelle substance, arrivée de bien loin, et dont il était heureux de pouvoir nous donner la primeur.

La Société de Pharmacie était en effet le centre naturel où se déployait en toute liberté sa personnalité à la fois originale et attrayante. Certes, sa nature aimante et dévouée lui avait fait partout des amis. Ses écrits variés lui avaient ouvert les portes de bien des réunions ; mais la Société de Pharmacie était pour ainsi dire nécessaire à son existence. Il en faisait partie depuis 1849 ; il en avait été le Président, et lorsque des raisons personnelles l'avaient engagé à demander l'honorariat, il n'avait jamais cessé de se rendre à nos séances et d'y apporter sa contribution habituelle. C'était toujours la présentation de ses échantillons qui ouvrait l'ordre du jour, et l'habitude en était tellement prise, qu'à ce moment on cherchait instinctivement sur le bureau les produits qu'il y avait déposés, et, derrière le secrétaire, auquel il confiait modestement la lecture de sa communication, sa bonne et digne figure, heureuse de la satisfaction de ses collègues.

Le Musée de l'École profitait de ses dons et il trouvait ainsi le moyen d'être doublement utile. C'est, en effet, par centaines qu'on compte dans nos collections les échantil-

lons intéressants qu'il leur a généreusement offerts et qui ont pu servir ainsi aux études des maîtres et à l'instruction des élèves.

L'œuvre écrite de notre collègue est aussi considérable.

Pendant toute sa vie scientifique, il a collaboré avec zèle à la rédaction de plusieurs journaux, et, en outre, publié dans des livres de vulgarisations les nombreuses connaissances qu'il avait puisées dans ses observations directes ou dans ses lectures. Des académies importantes : Madrid, Gênes, Valence, Philadelphie, l'avaient attaché à elles comme membre correspondant ou honoraire.

Mais Stanislas Martin n'avait pas seulement à son actif des titres scientifiques ou intellectuels. Son dévouement s'était traduit en actes; en 1832, dans un jour d'émeute il avait sauvé la vie à un officier de la garde nationale; en juin 1848, il avait reçu une médaille d'honneur pour le zèle dont il avait fait preuve en soignant les blessés de ces terribles journées.

De tels services rendus, une si longue carrière si honorablement remplie, nous avaient fait rêver pour lui une haute distinction honorifique, juste couronnement de sa digne existence, et, par une amère ironie du sort, au moment même où nous nous trouvons rassemblés pour lui adresser un dernier adieu, le Bureau de la Société devait se réunir pour signaler notre trop modeste collègue à la bienveillante attention des pouvoirs publics. Hélas! il n'a pas même pu soupçonner un projet qui l'eût profondément touché; mais s'il n'a pas eu cette satisfaction, il n'a pu du moins ignorer l'hommage rendu, par tous ceux qui l'ont connu, à sa nature si droite et si foncièrement honnête, à ce mélange de courtoisie, de dignité et de sérénité qui rappelaient à notre génération agitée et fiévreuse les qualités aimables du passé. Toute sa vie a été pénétrée de cette estime affectueuse, de cette profonde sympathie, qui l'ont soutenu dans les moments difficiles de son existence. Quand, il y a trois mois à peine, le deuil est venu le frapper cruellement dans la personne de sa fille, brusquement enlevée à son amour, il a senti combien ses amis étaient de cœur

avec lui ; mais si ces sentiments affectueux ont pu adoucir sa souffrance, ils n'ont pu en supprimer les effets, et il est allé la rejoindre, loin des agitations et des tristesses de cette terre.

Tous nos regrets te suivent, cher et bien-aimé Collègue, au sein du repos que tu as si noblement gagné. Ta vie a été douce, malgré les inévitables douleurs qui l'ont traversée ; tu as goûté les saines joies que donnent le travail, le devoir accompli, une bonne conscience ; et nous pouvons, sans hésiter, te donner en exemple à tous ceux qui poursuivent sérieusement le véritable bonheur.

---

## SOCIÉTÉ DE PHARMACIE

---

Séance du 4 mai 1887.

La séance est ouverte à deux heures. Le procès-verbal de la dernière séance est adopté.

M. le président annonce à la Société la mort de M. P. Limousin. Notre sympathique confrère a succombé après une longue et cruelle maladie. Ses obsèques ont eu lieu au milieu d'une nombreuse assistance.

M. Stanislas Martin dépose sur le bureau une collection de lichens qui végètent sur les écorces du *Quinquina Loxa*, des fruits du *Tamarindus indica* et du *Garcinia Mangostana*, les tiges d'une pipéritée de l'Inde : le *Pari-Paroba*.

M. Léger communique une note sur l'emploi de la caséine du lait dans la préparation des émulsions artificielles. Cette substitution de la caséine à la gomme se justifie : 1° par la facilité avec laquelle ces émulsions se préparent ; 2° par leur grande stabilité ; 3° par la *ressemblance physique et chimique* qu'elles présentent avec les émulsions naturelles ; 4° par la façon remarquable dont elles sont tolérées par l'estomac. M. Léger décrit la préparation d'un saccharure de caséine inaltérable, destiné à être substitué